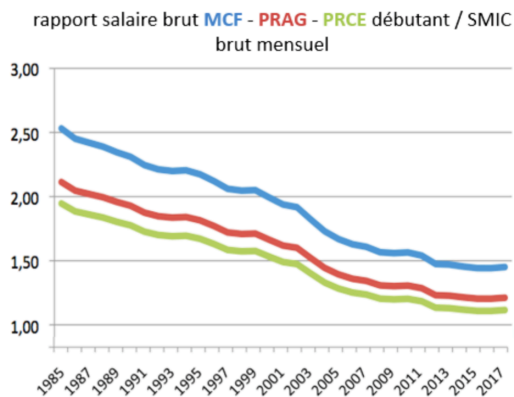


Le 17 Mars 2018

**SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA PÉTITION UNITAIRE POUR LE POUVOIR D'ACHAT, L'EMPLOI ET LE STATUT !**  
**[HTTPS://WWW.UNEPETITION.FR/22MARSFONCTIONPUBLIQUE](https://www.unepetition.fr/22marsfonctionpublique)**



### PERTE DE POUVOIR D'ACHAT

En 1984, le salaire brut d'un maître de conférences correspondait à l'équivalent de 2620 € de 2018.

En 2018, le salaire brut d'un maître de conférences est de 2169,63 €.

- 21 % de perte de pouvoir d'achat, soit 2,5 mois de salaire perdus annuellement !

**Et si nous refusons la dévalorisation de nos qualifications ?**

**LE 22 MARS, FAISONS GRÈVE ET MANIFESTONS POUR DES RECRUTEMENTS DE FONCTIONNAIRES, POUR DES STATUTS ET DES CARRIÈRES REVALORISÉES ET CONTRE LA PRÉCARITÉ !**